

N° 35809

Le 23 octobre 2014

October 23, 2014

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Cromwell et Wagner

Coram: McLachlin C.J. and Cromwell and
Wagner JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Roger Couture et Christiane Jobin

Roger Couture and Christiane Jobin

Demandeurs

Applicants

- et -

- and -

Sa Majesté la Reine

Her Majesty the Queen

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de
l'arrêt de la Cour d'appel fédérale, numéro
A-155-12, 2014 CAF 35, daté du
6 février 2014, est rejetée avec dépens.

The application for leave to appeal from the
judgment of the Federal Court of Appeal,
Number A-155-12, 2014 CAF 35, dated
February 6, 2014, is dismissed with costs.

J.C.C.
C.J.C.